

21 juin 2019

Rapport d'activités du projet "Atelier parents-enfants- devoirs

Audrey Broxson



Ostbelgien  Mit Unterstützung
der Deutschsprachigen
Gemeinschaft Belgiens

Table des matières

I.	Introduction	2
II.	Types de demandes	2
1.	Ateliers parents-enfants-devoirs en section francophone	3
1.1	Cadre	3
1.2	Profils des parents et des enfants	3
1.3	Déroulement	4
1.4	Réunions.....	4
1.5	Besoins rencontrés.....	5
1.6	Evaluation du point de vue des parents	6
1.7	Evaluation du point de vue des enseignants et de la directrice	6
1.8	Evaluation du point de vue de l'animatrice.....	6
2.	Le soutien en français 2 ^{ème} langue	7
3.	Le soutien scolaire	9
III.	Complément au projet.....	9
1.	La bibliothèque	9
2.	Testing des enfants de maternelle	10
IV.	Réflexions.....	10
V.	Conclusions	12

I. Introduction

Le projet « Atelier parents-enfants-devoirs » a été présenté à 4 écoles où le français est langue d'enseignement : l'Athénée Royal d'Eupen, l'école communale pour enfants d'expression française d'Eupen, l'Athénée César Franck de la Calamine et l'école communale d'Herbesthal.

La direction et les enseignants de l'Athénée Royal d'Eupen et l'école communale d'Herbesthal se sont montrés particulièrement intéressés par le projet. Les 2 directrices ont proposé de mettre un local à disposition de l'animatrice pour que les ateliers puissent se dérouler au sein-même de leur établissement et ont informé les parents de l'existence du projet.

A Herbesthal, l'information a été transmise par distribution de flyers ; à l'Athénée, l'information a été donnée lors des réunions d'informations des parents organisées à la rentrée ainsi que par voie d'affichage.

Des parents de l'Athénée se sont directement manifesté pour s'inscrire aux ateliers.

Au fur et à mesure des semaines, des demandes sont arrivées du côté d'Eupen alors qu'aucune demande n'est venue d'Herbesthal. Il a donc été décidé de mener le projet à l'Athénée.

II. Types de demandes

L'animatrice a fait face à 3 types de demandes :

- une demande de soutien dans la réalisation des devoirs de la part de parents d'enfants scolarisés en section francophone (demande correspondant à l'essence même du projet),
- une demande de soutien dans la réalisation des devoirs en français deuxième langue de la part de parents d'enfants scolarisés en section germanophone,
- une demande de parents dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) en situation de difficulté d'apprentissage.

1. Ateliers parents-enfants-devoirs en section francophone

1.1 Cadre

Un local spacieux a été mis à disposition de l'animatrice.

Le local est un élément important dans ce type projet. Il est primordial d'accorder une attention particulière à l'espace disponible et à la disposition des chaises et des tables.

Le local doit:

- Etre suffisamment spacieux de manière
 - o à ce que chacun puisse être confortablement installé et disposer d'un espace de travail suffisant,
 - o à offrir aux frères/soeurs scolarisés en maternelle un espace à part où ils peuvent dessiner et s'occuper calmement pendant les devoirs des aînés (tout en restant sous la surveillance de leur parent).
- Etre modulable : pour permettre des changements de configuration des chaises et des tables de manière à privilégier le regroupement des enfants tantôt par famille, tantôt par classe tout en veillant à ce que les parents puissent toujours être auprès de leur(s) enfant(s).
- Etre organisé de manière à permettre des échanges entre les parents et leur(s) enfants mais également favoriser les échanges entre les parents.
- Permettre une circulation aisée de l'animatrice.

1.2 Profils des parents et des enfants

Les profils de parents fréquentant l'atelier étaient les suivants :

- des parents étrangers ou d'origine étrangère qui étaient en difficulté ou en questionnement sur le suivi scolaire de leur(s) enfant(s),
- des parents belges, étrangers ou d'origine étrangère dont l'enfant était en difficulté scolaire parfois en raison d'un trouble dys- (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dysgraphie, dysphasie),
- des parents pour qui le moment des devoirs était un moment conflictuel avec leur enfant.

Les enfants fréquentaient les classes suivantes :

- 6 enfants étaient scolarisés en 1^{ère} primaire
- 3 enfants étaient scolarisés en 2^{ème} primaire
- 5 enfants étaient scolarisés en 3^{ème} primaire
- 6 enfants étaient scolarisés en 4^{ème} primaire
- 3 enfants étaient scolarisés en 5^{ème} primaire
- 5 enfants étaient scolarisés en 6^{ème} primaire

1.3 Déroulement

Les ateliers ont été proposés du 24 septembre 2018 au 20 juin 2019, 16 parents et 28 enfants les ont fréquentés.

Les ateliers étaient organisés les lundis et jeudis de 15h à 17h. Une partie des familles arrivait dès 15h, d'autres arrivaient plus tard (en fonction des horaires de travail ou de formation des parents). Le taux de fréquentation le plus élevé se situait dans la tranche horaire 15-16h.

1.4 Réunions

Ce projet étant une recherche-actions, il était important d'évaluer (régulièrement) les actions mises en œuvre.

L'animatrice a donc rencontré la directrice (Mme Plumacher) à cinq reprises :

- le 7/9/18 pour une réunion de préparation en début du projet,
- les 10/1/19, 29/4/19 et 13/5/19 pour des réunions d'évaluation intermédiaire,
- le 13/6/19 pour l'évaluation de fin d'année.

Elle a rencontré l'équipe d'enseignantes à trois reprises :

- le 17/9/18 pour une réunion d'informations (pour présenter le projet et répondre aux questions),
- les 21/1/19 et 9/5/19 pour des réunions d'échanges et de suivi de projet.

Remarque : pour ne pas ajouter une réunion supplémentaire à l'équipe déjà fortement sollicitée en juin, la réunion d'évaluation de fin d'année s'est faite par l'intermédiaire de la directrice lors d'une réunion du personnel le 4/6/19. Le retour a ensuite été donné par la directrice lors de la réunion du 13/6/19.

Des réunions entre l'animatrice et certaines institutrices ont été organisées afin d'échanger sur la situation de des enfants fréquentant l'atelier (parfois à l'initiative de l'animatrice, parfois à l'initiative de l'institutrice).

L'animatrice a également rencontré à 4 reprises les pédagogues de soutien. Ces rencontres ont permis d'échanger et partager des informations de manière à coordonner l'aide et le soutien apportés aux enfants suivis par les pédagogues de soutien et fréquentant l'atelier.

L'animatrice a également rencontré la psychologue de Kaleido et a participé à quatre réunions d'intégration (qui mettent en lien toutes les personnes qui agissent autour de l'enfant : l'institutrice, la directrice, le pédagogue de soutien, le service d'intégration scolaire, la psychologue de Kaleido, les prestataires extérieurs).

1.5 Besoins rencontrés

L'animatrice a

- accompagné les parents dans la réalisation des devoirs
 - o en donnant des informations ou des explications sur des aspects concrets comme par exemple qu'un devoir noté au mardi dans le journal de classe doit être réalisé le lundi pour le mardi (et pas le mardi pour le mercredi),
 - o en donnant des techniques spécifiques et des conseils sur comment préparer une dictée, comment étudier un poème, etc.,
 - o en expliquant un devoir dont la consigne n'avait pas été comprise par le parent, etc.
- informé les parents sur ce qui était attendu par l'école, comme par exemple :
 - o signer le journal de classe quotidiennement,
 - o vérifier la farde « Informations » régulièrement, lire et signer les documents qui s'y trouvent,
 - o signer les contrôles et veiller à ce que l'enfant les corrige, etc.
- répondu aux différentes questions des parents (en confiance avec l'animatrice ils ont osé poser des questions qu'ils n'osaient pas poser aux institutrices) ;
- accompagné les parents dans leur rôle de soutien à leur(s) enfant(s) en les encourageant par exemple à donner des feed-back aux enfants : les féliciter en cas de réussite, les encourager dans les difficultés, montrer qu'ils n'étaient pas satisfaits lorsque les résultats n'étaient pas bons, etc.
- conseillé les parents sur l'organisation à adopter lorsque l'on a plusieurs enfants scolarisés en primaire à accompagner ;
- répondu aux interrogations de certains parents sur les difficultés de leur enfant présentant un trouble dys-.

L'atelier a également été un endroit neutre avec présence d'une tierce personne ce qui a eu pour effet de diminuer les conflits liés aux devoirs entre certains parents et enfants.

Il a également été un endroit où les parents ont pu être mis en contact et tisser des liens.

1.6 Evaluation du point de vue des parents

Le retour des parents est très positif.

Ce projet a répondu à leurs besoins et leurs attentes, l'accompagnement proposé était tout à fait satisfaisant.

A la question « quel aménagement serait nécessaire pour améliorer le projet ? » ils répondent qu'il serait intéressant d'augmenter le nombre d'ateliers par semaine (quatre par semaine), de diminuer le nombre de personnes présentes en même temps à l'atelier, et d'offrir ces ateliers à plus de personnes (en ayant une animatrice supplémentaire).

1.7 Evaluation du point de vue des enseignants et de la directrice

Les enseignants ont observé une amélioration des résultats scolaires de certains élèves et une augmentation de la confiance en eux.

Selon eux, grâce à l'atelier, les enfants prennent conscience que leurs parents ont des compétences et sont en mesure de les soutenir, ce qui les rend fiers.

Les enseignants ont également observé une meilleure communication avec les parents.

Toute l'équipe est unanime : ce projet a tout à fait sa place dans une école.

A la question « Quels sont les éléments qui pourraient être modifiés en vue d'améliorer le projet? », les enseignants ont répondu qu'il serait intéressant d'augmenter le nombre d'atelier par semaine et d'organiser des réunions parents-enseignante-animatrice.

1.8 Evaluation du point de vue de l'animatrice

Les ateliers ont réellement permis de répondre à un besoin des parents.

L'animatrice a pu observer

- des changements dans les interactions parent-enfant :
 - o des mamans au départ en retrait, plutôt observatrices ont peu à peu pris leur place et sont devenues actrices dans le suivi de leur(s) enfant(s),
 - o les enfants qui avaient tendance à interpeller l'animatrice ont commencé à interpeller leur parent.

- l'utilisation d'outils présentés lors des ateliers: dictionnaire, Bescherelle, applications sur smartphone, etc. (certains ont même fait l'acquisition d'un dictionnaire ou d'un Bescherelle pour en avoir à la maison) ;
- l'augmentation de la confiance en soi des parents ;
- l'augmentation des efforts fournis par les enfants dans la réalisation de leurs devoirs (surtout chez les plus grands) ;
- la naissance d'interaction et d'entraide entre les parents.

Les 2^{ème} type d'atelier de discussions entre parents initialement prévu n'a pas pris. Les parents ne semblaient pas intéressés par ce type de discussions et n'avaient pas de demandes ou de questions. L'animatrice s'est donc adaptée et a plutôt distillé les informations directement lors des ateliers de devoirs en fonctions d'évènements et de situations particulières. Ce n'est qu'au bout de quelques mois que les parents en confiance et ayant pris un rôle d'acteurs dans le soutien de leur(s) enfant(s) ont commencé à être en mesure d'identifier et verbaliser des questions.

Ceci rappelle à quel point le facteur temps est important dans ce type de projet : il faut du temps pour que la confiance s'installe, du temps pour que chacun puisse prendre sa place, du temps pour permettre une évolution et voir naître les changements.

Le rôle de l'animatrice est important mais elle doit veiller à être à la bonne place. Trouver le juste milieu... elle doit être présente mais en même temps donner leur place aux parents, s'effacer au fur et à mesure que les besoins des parents diminuent.

2. Le soutien en français 2^{ème} langue

Des parents de la section germanophone ont demandé une aide aux devoirs en français seconde langue. Des ateliers ont donc été mis en place.

2.1 Profil des parents et des enfants

Les profils rencontrés étaient les suivants :

- des parents germanophones ne maîtrisant pas le français ,
- des parents étrangers ou d'origine étrangère parlant allemand et ne maîtrisant pas le français
- des enfants germanophones pour qui le français est la deuxième langue
- des enfants étrangers ou d'origine étrangère scolarisés en section germanophone pour qui le français est la 3^{ème} et parfois 4^{ème} langue.

2.2 Déroulement

Au départ il était prévu que les ateliers se déroulent de la même manière que ceux organisés pour les enfants scolarisés en section francophones. Mais l'animatrice a été confrontée à des réalités différentes qui ont mené à un autre mode de fonctionnement.

D'abord parce que les jours d'atelier, les enfants n'avaient pas nécessairement de devoirs en français à faire. Ensuite, parce qu'aux yeux de l'animatrice, pour répondre aux besoins réels des enfants, il était important de pratiquer la langue à l'oral. Les animations ont donc pris la forme de soutien en français plutôt que de soutien aux devoirs. Vu le nombre important d'enfants, deux groupes ont été prévus (un le mardi et l'autre le vendredi).

Les parents, qui au départ étaient présents, n'ont jamais vraiment trouvé et pris leur place.

Pour l'animatrice cela tient à deux choses : la nature du soutien et le profil des parents.

Certains parents avaient l'habitude du système d'école de devoirs « classique » où la présence du parent n'est pas requise et ne savaient pas comment prendre leur place.

D'autres parents ont assimilé l'atelier à des cours de langue et n'ayant eux-mêmes aucune maîtrise du français et n'ayant pas l'intention de l'apprendre ne se sont pas sentis investis dans l'atelier.

Leur présence s'est avérée perturbante et l'animatrice a finalement décidé qu'il était préférable qu'ils ne restent pas pendant les séances.

Les parents ont été très satisfaits de cette forme de soutien. Les enfants ont montré de réels progrès dans la maîtrise du français.

2.3 Conclusion

Cette expérience montre un réel besoin de certains enfants d'avoir un soutien dans la langue seconde d'apprentissage (qui est parfois la 3^{ème} ou 4^{ème} langue apprise par les enfants) mais également la difficulté d'inclure les parents dans le processus. Il est à noter que cette demande de soutien linguistique existe également en section francophone pour le cours d'allemand langue seconde.

3. Le soutien scolaire

Certains enfants se trouvaient en difficulté face à certains apprentissages. Un soutien supplémentaire en individuel a donc été proposé par l'animatrice.

Ce soutien a pris la forme de séances hebdomadaires de 30min en présence du parent.

Les réunions avec les pédagogues de soutien ont permis d'avoir des actions coordonnées auprès des enfants.

En plus du soutien fourni aux enfants, l'animatrice a pu prodiguer aux parents des conseils sur ce qu'il était important de mettre en œuvre à la maison (propositions d'exercices, activités, jeux à faire à la maison pour renforcer le processus d'acquisition).

III. Complément au projet

1. La bibliothèque

La majorité des parents et enfants fréquentant l'atelier n'avait pas le français comme langue maternelle.

Il semblait important aux yeux de l'animatrice de favoriser le développement de la maîtrise de la langue. La lecture étant un outil de développement langagier, l'animatrice a souhaité promouvoir les livres auprès des enfants et des parents fréquentant l'atelier.

Ayant connaissance de l'existence de deux bibliothèques au sein de l'Athénée, et afin d'utiliser des ressources déjà existantes l'animatrice s'est renseignée auprès de la directrice sur la question de leur accessibilité.

L'école primaire ne disposant pas de personnel pour gérer un service de prêt de livres, les bibliothèques n'étaient pas accessibles aux élèves. L'animatrice en collaboration avec une maman du Conseil des parents a donc proposé de tenir une permanence le lundi pendant le temps de midi afin que les enfants puissent emprunter des livres. Vu l'engouement des enfants et la demande importante, une deuxième permanence a été ajoutée. Les enfants fréquentant l'atelier ont donc pu emprunter des livres à lire à la maison.

Trois réunions avec la directrice et la coordinatrice de l'école ont permis de mettre en place et évaluer cet aspect du projet.

2. Testing des enfants de maternelle

Le questionnement d'une maman sur la maîtrise du français de ses enfants a permis d'ouvrir le débat des connaissances linguistiques des enfants et de leurs répercussions sur le cursus scolaire. Le langage de ces enfants a été testé (avec l'outil Evalo 2-6).

Après discussion avec la directrice, l'animatrice a proposé d'étendre cette action de testing aux enfants de 3^{ème} maternelle en ayant pour objectifs de :

- détecter les forces et les faiblesses langagières des enfants et orienter si nécessaire les parents vers une prise en charge logopédique ;
- de connaître le niveau de français des enfants avant leur entrée en primaire ;
- d'avoir des données de bases qui permettront en renouvelant cette évaluation à différents moments clés d'observer le développement des compétences langagières des enfants.

Les informations fournies par ce testing ont été très utiles aux enseignantes et aux EAS. L'institutrice de première primaire connaît maintenant le niveau de ses élèves, leurs forces et leurs faiblesses linguistiques et peut donc se baser sur ces données pour préparer la rentrée prochaine. Les EAS, qui ont observé le testing, ont pu obtenir des informations qui leur seront utiles pour leurs prises en charge futures.

Il serait très intéressant de procéder de manière systématique à un testing des compétences langagières des élèves de la 1^{ère} maternelle à la deuxième primaire.

IV. Réflexions

Comment expliquer que des demandes ont rapidement émergé à l'Athénée et pas à Herbesthal ? L'animatrice pense que cela s'explique par le mode de communication utilisé pour faire connaître le projet.

Pour rappel, à Herbesthal, les parents ont été informés par voie d'affichage alors qu'à l'Athénée, en plus des affiches, le projet a été présenté par l'animatrice lors des réunions d'information de début d'année organisées par l'école à l'attention des parents.

On sait que les courriers, les affiches, les flyers ne sont pas les moyens les plus efficaces pour toucher un public de personnes qui ne maîtrisent pas la langue ou sont peu scolarisées. A l'Athénée, les parents ont eu l'occasion de poser des questions, de mettre un visage sur le projet, d'aller à la rencontre de l'animatrice. Ce face à face, cette mise en relation directe a fait la différence et explique certainement que des demandes aient émergé rapidement.

Les institutrices quand elles recommandaient aux parents de participer aux ateliers ont eu l'occasion de les accompagner jusqu'au local. Ces parents n'ont pas eu à faire face à une prise de renseignements et une inscription par téléphone, ils ont eu l'occasion de facilement se rendre sur les lieux et de faire les démarches de vive voix.

Mener les ateliers au sein même de l'établissement facilite donc l'accès aux parents (et ce pas uniquement en terme logistique mais également en terme humain).

Cela a également l'avantage de

- d'éviter des pertes de temps dans des déplacements (qui pour certains parents doivent se faire à pied ou en bus),
- faciliter la mise en lien entre les parents et l'école,
- permettre à l'animatrice d'être accessible pour les enseignants (le fait de se croiser dans les couloirs de l'école permet d'avoir des échanges réguliers).

Un autre élément apparaît dans le projet : c'est l'importance de veiller à utiliser les ressources déjà disponibles, ce qui permet d'une part de faire des économies et d'autre part de mieux tirer parti de ce qui existe déjà.

Ce projet met en lumière l'importance de mettre en lien, créer du lien, faire du lien....

- lien entre les enfants et leurs parents
- lien entre les parents et l'école
- lien entre l'école et les parents
- lien entre les différentes cultures
- lien entre les différentes recherches et la mise en pratique
- lien entre différents outils disponibles
- mise en réseau des différents partenaires

L'animatrice a veillé à toujours coordonner ses actions avec les différents intervenants et partenaires.

En effet, on constate que de nombreuses actions sont mises en place pour favoriser l'intégration et la réussite scolaire des enfants. Il faut veiller à ce que ces actions soient coordonnées afin qu'elles soient réellement efficaces.

V. Conclusions

Ce projet répond clairement aux attentes des parents et de l'école.

La deuxième année de financement sera consacrée à la poursuite du travail entrepris en tenant compte des observations faites cette année.

Afin de répondre à la demande des parents et des enseignants, 4 ateliers seront organisés chaque semaine (à savoir les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h à 17h).

Le soutien scolaire continuera à être proposé sous cette formule de suivi individuel en présence des parents.

Le soutien en français pour les enfants en section germanophones parce qu'il a pris un chemin différent de ce qui était initialement prévu (puisque cet atelier a été mené sans la présence des parents) sera momentanément mis de côté. Ce qui permettra l'augmentation de fréquence des ateliers de devoirs. Il serait néanmoins utile de réfléchir à une solution pour répondre à ce besoin.

Les permanences à la bibliothèque seront à nouveau organisées. Un système d'emprunt de livres en maternelles sera également mis en place.